

RHÔNE

COSMÉTIQUE

## La marque de cosmétique bio Cosmoz lève 350 000 euros

06 avril 2020



Spécialisée dans les cosmétiques bio à base de miel de Manuka, Cosmoz vient de boucler un tour de table de 350 000 euros. Réalisé auprès du pôle de compétitivité agro et cosmétique Terralia Pass, la région Auvergne-Rhône-Alpes, Bpifrance et ses partenaires bancaires (Banque Populaire et BNP Paribas), cette levée de fonds doit permettre à la marque lyonnaise (CA 2019 : 80 000 euros) créée il y a deux ans par Louis Brauer, de structurer son activité commerciale et d'élargir sa gamme de produits cosmétiques. Elle vise le million d'euros de chiffre d'affaires sous trois ans.

<https://www.lejournaldesentreprises.com/auvergne-rhone-alpes/breve/la-marque-de-cosmetique-bio-cosmoz-leve-350-000-euros-491875>